

Migrantes et migrants dans les emplois domestiques en France et en Italie : construction sociale de la relation de service au croisement des rapports sociaux de sexe, de race et de classe

Francesca Scrinzi

Docteure en sociologie, postdoctorante (LAMES)

Mots-clefs : Racisme, migrations, division sexuelle du travail, femmes migrantes, service domestique

Cette thèse s'attache à dégager les articulations des rapports sociaux de sexe, de race et de classe dans l'organisation des rapports de travail concernant le service domestique en France et en Italie. Par service domestique, on entend l'ensemble des emplois à domicile concernant des tâches de ménage et d'assistance aux enfants et aux personnes dépendantes, qu'ils soient accomplis en libéral ou à demeure, ou bien par l'intermédiaire d'une structure prestataire (association ou société en France, coopérative sociale en Italie). Plus particulièrement, l'enquête a pris pour objet les usages sociaux des catégories de race/genre/classe dans les rapports de travail et dans les activités de recrutement et de formation professionnelle des employé(e)s de maison et des aides à domicile. Ces catégories de sexe/race/classe sont

mobilisées de manière entrecroisée par les divers acteurs sociaux, comme des frontières autour desquelles se produisent des discriminations mais aussi des résistances.

La coextensivité des rapports sociaux de race/sexe/classe

L'hypothèse théorique qui fonde cette recherche est que le capitalisme, le racisme et le sexisme correspondent à des rapports de pouvoir qu'il convient de considérer comme non réductibles les uns aux autres mais nécessairement entrecroisés. Ces rapports d'imbrication ne se limitent d'ailleurs pas à cette triade, incluant aussi l'âge, l'orientation sexuelle... Ces différents rapports sociaux de pouvoir sont vus dans leur coextensivité : ils s'actualisent et ils se transforment les uns à l'articulation des

*Laboratoire Méditerranéen d'Etudes Sociologiques,
MMSH, 13094 Aix-en-Provence, cedex 2
Francesca.SCRINZI@unice.fr*

autres (Kergoat, 2005). Plus particulièrement, sexisme et racisme définissent des rapports sociaux entrecroisés, d'une part à cause de l'idéologie naturaliste qui les apparente : dans le travail de naturalisation, la notion de différence - sexuelle et raciale - à laquelle sont associés les individus minoritaires, les femmes et les Noirs, est soustraite au domaine du devenir social. Les féministes ont montré que la domination sexiste se base sur la représentation fictive d'une séparation entre ce domaine et la sphère privée à laquelle sont assignées les femmes. Cette sphère familiale et domestique est considérée comme non politique et régie par un ordre naturel : ainsi, privé et public n'existent pas en dehors de leur rapport hiérarchique d'opposition (Pateman, 1997; Delphy, 1998). L'exclusion de la citoyenneté de certaines autres catégories d'individus minoritaires, comme les Noirs, s'est aussi basée sur leur assignation au domaine de la nature. La notion de race est à entendre comme le produit d'un travail de sélection et de naturalisation de traits physiques et culturels divers dans le cadre de rapports de pouvoir historiquement situés (Guillaumin, 1992). D'autre part, sexisme et racisme sont articulés à partir du fait qu'au sein de toutes les sociétés et groupes sociaux, qu'ils soient dominants ou dominés, les femmes sont appelées à accomplir le travail de reproduction sociale.

Le service domestique comme révélateur du devenir actuel des rapports sociaux

Les emplois domestiques sont souvent occupés par des migrantes dans les sociétés européennes touchées à la fois par le vieillissement de la population, l'emploi massif des femmes et le partage toujours inégal du travail domestique entre les sexes, enfin par la restructuration des Etats providence. Cette demande de service domes-

tique est à situer également dans le contexte contemporain d'un marché du travail affecté par des processus de remise en cause du lien salarial et d'extension des formes d'emploi précaire et illégal (Morice, 1997). Dans ce cadre, les pratiques d'organisation du service domestique contemporain apparaissent comme un terrain d'observation privilégié du caractère multidimensionnel des rapports sociaux. Le service domestique - et sa connexion à de nouveaux mouvements migratoires - désigne un des lieux des mutations des sociétés européennes contemporaines, se situant à l'articulation de divers domaines et objets sociologiques.

L'enquête de terrain

L'enquête s'est appuyée sur la méthode ethnographique (entretiens et observations participantes et non participantes); les données ont été collectées à Paris, Gênes et Milan. Ce travail de terrain a porté sur les activités de sélection du personnel, de placement et de formation professionnelle dans plusieurs centres : associations et sociétés prestataires de services à la personne, centres de bénévolat, paroisses. Ont été réalisés environ cent entretiens avec des employés et employées de maison - migrants et non-migrants -, employeuses et employeurs, chargés de placement et formation, membres d'associations et syndicalistes.

Dans cette étude, les données quantitatives ont été mobilisées là où il s'agissait d'identifier le poids de certaines tendances. Dans chaque contexte national, le recours aux données statistiques visait à repérer l'amplitude, le poids des forces en jeu : poser - ébaucher plutôt - le cadre structural des rapports sociaux à l'œuvre. Le choix de miser sur la méthode ethnographique est lié aux difficultés inhérentes à l'objet de recherche, caractérisé par une représentation statistique très limitée. Il s'agissait,

d'une part, de composer avec l'absence de chiffres concernant les migrations « non régulières » ou la présence de personnes en situation « non régulière » ; d'autre part, cette zone d'ombre qui s'impose au chercheur devient encore plus importante si l'on se penche sur le service domestique, en raison de la part des rapports de travail non déclarés. Pour la France, en 2000, les employés de maison de nationalité étrangère représentaient 23% du total des effectifs du secteur (Ministère de l'emploi et de la solidarité, 2000). Par ailleurs, la grande régularisation de 1981 avait révélé que le service domestique constituait, à cette époque, le secteur d'emploi le plus important pour les femmes sans-papiers. On calcule aussi qu'en 1984 environ 54% des travailleurs immigrés, sans titre de séjour, étaient employés de maison (Parlement européen, 2000). Aujourd'hui, on enregistre aussi une montée des étrangères dans les emplois de l'aide sociale à domicile : travailleuses familiales, assistantes maternelles, aides-ménagères et aides-soignantes (Merckling, 2003). Les femmes restent largement majoritaires dans le secteur : en 1997, le taux de féminisation est de 93,7% pour les employés de maison, et de 98,1% pour les salariés opérant dans les organismes prestataires.

En Italie, en 2002, plus de la moitié des presque 245.000 salariés du secteur étaient étrangers, à savoir 137.000. Toujours en 2002, à l'occasion de la dernière régularisation (341.121 demandes déposées pour raisons de travail), on a compté deux candidatures et demie pour chaque employé de maison déclaré à l'*Istituto Nazionale di Previdenza Sociale* (Caritas/Migrantes, 2003). Si l'on inclut les travailleurs régularisés en 2003, on arrive ainsi à presque 500.000 employés de maison étrangers, dont la majorité sont des femmes¹. Parmi les employés de maison déclarés, les hommes représentent 10% du total, quasiment tous étrangers (Da Roit,

2002).

Enfin, mon terrain imposait une autre contrainte spécifique, qui relève de la « censure » dominante en France relative à l'appartenance nationale et à « l'origine » dans la production de données statistiques. Dans ce pays, la racisation du secteur domestique est difficilement appréciable à cause de la présence de personnes naturalisées, ce qui n'apparaît pas dans les statistiques officielles sur l'emploi (Anderson, 2000). Par ailleurs, sont employés dans l'étude des chiffres relatifs aux cas d'étude pris en compte : il s'agit de données produites par les structures qui ont été des lieux d'enquête, concernant par exemple le nombre, le sexe et la nationalité des employé(e)s de maison qui se rendent aux centres de recrutement, aux syndicats, etc.

Les liens entre la réorganisation des emplois domestiques, les politiques d'immigration et la restructuration de l'Etat providence en France et en Italie

La France et l'Italie sont deux pays qui présentent des différences remarquables du point de vue des histoires d'immigration et des politiques publiques. Tout en ayant recours au travail des femmes migrantes pour répondre à la demande de service domestique, les deux pays se différencient au niveau des politiques publiques sur les services aux personnes et sur les migrations. En ce qui concerne les formes d'organisation du secteur domestique, la France se caractérise par un degré plus élevé de formalisation et de diversification du secteur, dont une partie importante relève de rapports de travail qui voient l'intermédiation d'une structure prestataire de services à domicile. En France, les mesures de normalisation et de réorganisation du

secteur domestique ont surtout visé la création d'emplois. Le temps partiel est constitutif des emplois familiaux : dans ce cadre, il sert à réguler les questions d'insertion des chômeurs et de politique familiale, triant les salariés et segmentant le marché du travail par le sexe et l'origine nationale (Angeloff, 2000). Environ 66% des aides à domicile et employés de maison étaient à temps partiel en 1996 ; près de 40% des salariés du secteur ont des horaires qui varient d'un jour à l'autre de la semaine².

En Italie le travail non déclaré est plus important et le secteur domestique est moins diversifié : l'organisation du travail en emploi direct est prédominante, et le travail à demeure est plutôt répandu et lié notamment à l'assistance aux personnes âgées. Les structures prestataires de services pénètrent difficilement dans un marché dominé par les rapports de travail entre employés de maison et employeurs particuliers (Gori, 2002). On estime qu'environ 100.000 intervenants à domicile sont actifs en Italie, salariés des coopératives sociales (entre 40.000 et 60.000) et - moins nombreux - des Municipalités (Toniolo Piva, 2003). Dans le secteur italien, l'élément caractérisant est l'ampleur des temps de travail dans le travail à demeure, où les salariées migrantes sont largement majoritaires. En Italie, la gestion des migrations et la restructuration de l'État providence s'articulent sous le signe des valeurs de la famille - l'Église catholique ayant, à partir des années 90, un rôle déterminant dans la définition du cadre normatif où évolue le conflit entre les acteurs politiques, notamment dans le traitement des « problèmes d'immigration » et des politiques sociales. L'exemple des politiques sur les emplois domestiques, avec leurs référentiels - la fonction sociale du métier en Italie, la nécessité de la cohésion sociale et de la conciliation entre vie familiale et professionnelle en France - montre que les

mesures de traitement social du chômage affectent différemment hommes et femmes et que leurs effets de stigmatisation tiennent, entre autres choses, à la nationalité des chômeuses.

Des modes de mise au travail des employées de maison

La construction de la non-qualification dans ce secteur se fonde sur ce que j'ai appelé la « construction familialiste » du rapport de travail. Cette représentation familialiste, qui constitue le mode par excellence de mise au travail des employées de maison, établit une homologie entre les deux sphères, publique et privée : elle repose sur la circulation entre la définition des employées en tant que travailleuses, d'une part, et en tant que personnes, d'autre part (Anderson, 2000). Ainsi, une employée de maison peut être traitée en tant que « personne faisant partie de la famille », lorsqu'on lui demande de travailler le week-end, et en tant que salariée si elle est en retard. Ce mode de mise au travail a des implications sexuées (Rollins, 1990). Par exemple, l'employeuse peut jouer sur l'appartenance de genre qu'elle partage avec l'employée pour la responsabiliser à l'égard des tâches demandées, ou pour l'induire à rester au-delà de l'horaire de travail. Enfin, la construction familialiste du rapport de service domestique repose sur la négation du travail relationnel et émotionnel des salariées, qui constitue une partie centrale de leur travail.

De ce point de vue, cette représentation peut mobiliser deux registres - le sexué et le culturel - lorsqu'il s'agit de salariées migrantes. Dans le premier cas, on considère que les salariées sont « naturellement » aptes au travail de ménage ou d'assistance, parce qu'elles sont femmes ; dans le deuxième cas, ce serait leur soi-disant tradition culturelle qui les orienterait vers ces

métiers. L'enquête a mis en avant que la relation de service et d'assistance (Fougeyrollas-Schwebel, 2000) est largement définie en termes d'un conflit entre deux cultures essentialisées.

Deux modes de construire la non-qualification des métiers du service domestique

L'analyse comparée des pratiques sur les deux terrains nationaux a permis d'identifier deux modalités de construction sociale de la non-qualification du métier. Le débat sur la professionnalisation du service domestique se décline donc différemment en France et en Italie.

En France, d'une part, on observe une gestion des migrations axée sur la censure à l'égard des « catégories ethniques », mais en même temps, l'Etat français, à la différence de l'Italie, ne fait pas de démarches spécifiques pour gérer la demande de main d'œuvre étrangère dans ce secteur. Dans ce pays prédomine une interprétation de la présence de femmes migrantes dans le secteur qui repose sur la catégorisation des migrantes comme travailleuses en difficulté et sans qualification, le manque de qualification étant un stigmate associé au statut de femme migrante. Dans la formation professionnelle on insiste sur la salarisation et la mise en visibilité dans l'espace public et professionnel des soi-disant « qualités féminines » qui seraient à l'œuvre dans le métier, il y a donc un effort qui vise la reconnaissance du travail relationnel des aides à domicile. En même temps, pourtant, on affirme la nécessité pour les intervenantes à domicile de développer un esprit d'adaptation, pour effectuer un passage de leur culture à l'universalisme des valeurs qui serait incarné par la société française, pour qu'elles puissent répondre aux demandes provenant des clients et des employeurs français. Dans ce cadre donc

l'effort de dénaturalisation des stéréotypes sur le travail de soin comme « vocation féminine » repose sur une représentation de ces femmes comme étant des « mineures culturelles », selon le modèle républicain d'altérisation basé sur l'injonction à l'effacement de la différence culturelle (De Rudder, Poiret & *al.*, 2000). Par exemple, les formatrices proposent aux femmes migrantes l'entrée dans le service domestique comme une voie pour l'émancipation vis-à-vis de leur culture, considérée comme traditionnelle et patriarcale; la formation professionnelle est en même temps envisagée par les formatrices comme un parcours d'intégration au sein de la société nationale. D'autre part, en Italie, l'importance du travail non déclaré dans le secteur et le poids des structures de l'Eglise catholique jouent un rôle tout particulier, tant au niveau de la gestion des politiques sociales et des migrations qu'au niveau de la définition du cadre normatif où s'inscrivent ces politiques. Le modèle d'altérisation qui prédomine en Italie est le différentialisme culturaliste, où la production de l'altérité culturelle radicale s'accompagne souvent de sa valorisation. Ce modèle d'altérisation s'exprime notamment dans l'idée d'une « aptitude culturelle » des femmes migrantes à ce travail et dans l'association de leurs origines aux compétences nécessaires à accomplir le métier: par exemple, les Sud-Américaines sont considérées spécialement aptes au travail d'assistance des personnes âgées. Les migrantes sont ainsi appelées à préserver leur prétendue authenticité culturelle, envisagée comme garantie de réussite professionnelle et d'intégration. Au cours d'une séance de formation par exemple, le vouvoiement, la déférence et la modestie sont célébrées et décrites comme un trait qui serait caractéristique de la culture sud-américaine.

En France comme en Italie, la recherche de la professionnalité des employées de mai-

son s'avère donc être, dans une certaine mesure, un travail de moralisation et de normalisation des migrantes. Mais si, en France, ce contrôle s'inscrit dans le registre universaliste où l'on voudrait effacer la différence culturelle, en Italie il est plutôt exercé dans le registre du différentialisme culturaliste, qui valorise la différence culturelle tout en soulignant son altérité radicale.

La dimension sexuée des processus de racisation des migrants

Les catégories de l'altérité se trouvent incorporées dans les définitions du métier, de sa professionnalité et des habiletés nécessaires à l'accomplir, ainsi que dans les critères que l'on fait valoir dans le travail de placement ou de sélection des salariés. Parfois la professionnalité est construite en termes culturels naturalisés, en mobilisant des « spécialisations ethniques » (certains employeurs et directrices d'association prestataire disent préférer les salariées africaines, parce qu'elles seraient meilleures dans le travail relationnel); parfois elle est construite en tant que capacité d'adaptation culturelle et de passage d'une culture à une autre (en France, par exemple, la professionnalité des aides à domicile migrantes est associée à leur capacité de dépasser leurs soi-disant spécificités culturelles). Les activités de recrutement et de placement, si elles valident certaines constructions culturalistes et sexistes, documentent également un travail de dénaturalisation des stéréotypes par leur manipulation stratégique et la recherche de critères de sélection plus bureaucratiques, dans la perspective d'une promotion professionnelle et modernisante des métiers de l'aide à domicile. Par exemple, les chargées de placement peuvent arriver à placer une candidate noire à la peau assez claire chez un employeur qui en demandait une blanche. Dans les centres catholiques italiens, et dans

une certaine mesure dans l'aide à domicile en France, le contournement des « préférences » racistes se fait dans une logique sociale de soutien aux femmes migrantes. Par contre, dans les structures-employeurs du prestataire français et italien, ces stratégies de contournement du racisme de la demande répondent plutôt à une logique de marché – l'impératif étant la satisfaction de la clientèle – ou alors sont motivées par une volonté de qualification et de professionnalisation du secteur.

Émerge également l'importance du travail de manipulation des stéréotypes et des catégories de sexe/race/classe que les employées de maison accomplissent dans leur activité professionnelle, mais aussi dans la recherche d'un emploi. Étant donné que la part du travail relationnel est importante dans le service domestique et que le secteur se base largement sur le travail non déclaré, le recrutement aussi se joue sur des réseaux de copinage et sur les impressions personnelles. Par exemple, les migrantes peuvent mobiliser les modèles traditionnels de féminité et l'idée de la « vocation » féminine pour le travail d'assistance aux personnes. Elles instrumentalisent aussi l'image stéréotypée de femmes migrantes, en jouant sur la rhétorique de la victimisation.

Les représentations de sexe/race/classe, traitées dans une approche essentialiste, opposent des femmes qui, dans la même société, ont des expériences de conditions de vie et de travail différentes: la définition en clé culturaliste des « qualités féminines » dans la division sexuelle du travail est un des éléments fondant « l'altérisation » des femmes migrantes. L'assignation à la spécificité culturelle et de classe des minoritaires passe par la construction de modèles sexués opposés à ceux que l'on fait valoir pour les majoritaires. A Gênes, dans les propos des religieuses qui s'occupent du recrutement, les Sud-Américains font l'objet d'une représentation idéalisée de l'Autre. Ils incarnent

raient la persistance des valeurs familiales face à une société italienne, où ces mêmes valeurs sont en crise. A Paris, les formatrices présentent la migration en France et l'insertion dans l'emploi domestique comme une occasion qui est offerte aux migrantes de s'émanciper du point de vue des rapports hommes/femmes.

Les hommes dans la relation de service domestique

L'enquête a également pris en compte un certain nombre d'hommes impliqués dans le rapport de service domestique, en tant qu'employeurs ou employés. Cela a permis de mettre en avant la dimension raciste et de classe des constructions de la masculinité. La professionnalité et la non-qualification du métier se construisent chez les hommes employés de maison à partir d'un travail de naturalisation et de re-naturalisation des identités de genre. Par exemple, les employés de maison soutiennent qu'ils sont aussi performants que leurs collègues femmes, finissant par dénaturiser l'idée que des « qualités féminines » seraient mises à l'œuvre dans le métier. En même temps, ils re-naturalisent le genre en défendant la valeur de leur professionnalité dans le secteur domestique : ils disent être plus efficaces que les femmes grâce à leur force physique, qui leur permet de soulever une personne malade ou de déplacer un meuble, ou bien parce qu'ils peuvent faire des travaux de bricolage chez les employeurs.

Le dualisme privé/public comme pivot de l'articulation entre les différents rapports sociaux

Sur les deux terrains nationaux, dans les rapports de service domestique et dans ceux qui entourent, gèrent et organisent ces emplois (pratiques de recrutement et de formation), on peut

voir à l'œuvre un travail de définition de frontières qui sont à la fois liées aux rapports sociaux de sexe et de race. La racisation et la féminisation des rapports de service domestique ont été analysées à la fois comme résultat d'une organisation matérielle et d'un travail de construction symbolique accompli par plusieurs acteurs faisant usage de catégories et de discours naturalistes. Ce que semble montrer cette enquête, c'est qu'il est particulièrement aisé, dans les rapports de service domestique, de passer d'une logique de domination à une autre, d'un registre de construction de la différence à un autre. D'un côté, la culture à laquelle on assigne les migrants et l'appartenance nationale sont construites en termes de rapports entre les sexes et des régimes familiaux ; de l'autre côté, l'espace domestique des employeurs et des clients des employées de maison est construit sur la base de l'appartenance nationale. Dans la représentation de la différence culturelle comme compétence professionnelle, du service domestique comme lieu d'intégration et d'émancipation, du rapport de travail comme d'un rapport familial et de la nationalité comme d'un rapport d'hôte à invité, le dualisme public/privé joue comme le pivot autour duquel, dans des contextes sociaux historiquement différenciés, le racisme se combine de manière variable avec les autres rapports sociaux de pouvoir, en relation à des référentiels et à des politiques publiques différentes. Le rapport de service domestique est pris entre l'intimité et le professionnel, la famille et le marché, et enfin, entre l'emploi et l'aide sociale. C'est donc en passant par ces ambiguïtés liées au dualisme privé/public que se produisent dans ce domaine les processus de (dé)naturalisation, de façon variable selon les spécificités des deux contextes nationaux.

1 Données Istituto Nazionale di Previdenza Sociale (INPS), 2003.

2 Délégation générale à l'emploi et à la Formation (1997). Contrat d'Etude Perspective, l'aide à domicile et les employés de maison, cité in Le Feuvre et Parichon (1999).

Références

- Anderson, B. (2000). *Doing the dirty work? The global politics of domestic labour*. London : Zed Books.
- Angeloff, T. (2000). *Le temps partiel. Un marché de dupes ?* Paris : Syros, La Découverte.
- De Rudder, V., Poiret, C., & al. (2000). *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*. Paris : Côté-Femmes.
- Kergoat, D. (2005). Penser la différence des sexes : rapports sociaux et division du travail entre les sexes. In M. Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés* (pp. 94-101). Paris : La Découverte.
- Morice, A. (1997). Quand la lutte contre l'emploi illégal cache les progrès de la précarité légale. In D. Fassin, A. Morice & C. Quiminal, *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers* (pp. 177-196). Paris : La Découverte.
- Rollins, J. (1990). Entre femmes. Les domestiques et leurs patronnes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 84, 63-77.
- Caritas/Migrantes (2003). *Dossier statistique Immigrazione 2003*. Roma : Caritas.
- Da Roit, B. (2002). Il mercato privato dell'assistenza in Italia. In C. Gori (a cura di), *Il welfare nascosto. Il mercato privato dell'assistenza in Italia e in Europa* (pp. 39-57). Roma : Carocci.
- Delphy, C. (1998). L'état d'exception. In C. Delphy, *L'ennemi principal. Penser le genre* (pp. 183-221). Paris : Syllepse.
- Fougeyrollas-Schwebel, D. (2000). Introduction. La relation de service. Regards croisés. *Cahiers du Genre*, n° 28.
- Gori, C. (2002) (a cura di). *Il welfare nascosto. Il mercato privato dell'assistenza in Italia e in Europa*. Roma : Carocci.
- Le Feuvre, N. & Parichon, C. (1999). *Le développement de l'emploi dans les services domestiques aux ménages au regard de l'égalité hommes-femmes*. Toulouse : Université de Toulouse.
- Merckling, O. (2003). *Emploi, migration et genre. Des années 1950 aux années 1990*. Paris : L'Harmattan.
- Ministère de l'emploi et de la solidarité (2000). Les salariés étrangers : loin des secteurs porteurs et des positions valorisées. *Premières Informations & Premières Synthèses*, n° 46.1.
- Parlement Européen (2000). *Relation sur la normalisation du travail domestique dans l'économie informelle*. Strasbourg : Commission pour les droits des femmes et l'égalité des chances.
- Pateman, C. (1997). *Il contratto sessuale (The Sexual Contract)* (1988). Polity Press : Cambridge). Roma : Editori Riuniti.
- Toniolo Piva, P. (2003). *Welfare nel territorio e lavoro di cura. Partire dalle famiglie per riorganizzare i servizi pubblici*, article non publié. Roma : Studio Come.

Faire Savoirs

n° 7 - mai 2007

Sciences humaines et sociales en région PACA



L'ethnicisation et la racisation des rapports sociaux en question

Coordination : Jean Luc Primon

étude

Gilles Frigoli

L'hébergement des demandeurs d'asile dans les Alpes-Maritimes•

thèses

Mathieu Leborgne

Le rôle des mémoires collectives dans la construction du sentiment d'appartenance territoriale. Le cas du Parc naturel régional du Verdon

Francesca Scrinzi

Migrantes et migrants dans les emplois domestiques en France et en Italie : construction sociale de la relation de service au croisement des rapports sociaux de sexe, de race et de classe

lecture

Jacques Guilhaumou

Bernard Conein, (2005). Les sens sociaux. Trois essais de sociologie cognitive. Paris : Economica

Sciences Hommes Sociétés